

# PLÉRIN

1 SOIRÉE



## OBJECTIF

Appréhender la technique de régulation par tir des corvidés



## CONDITIONS

Être titulaire du permis de chasser



## LIEU

FDC22, à PLÉRIN



## COÛT

10 €



## INTERVENANT

FDC22



## DATE

Vendredi 23 février  
de 18h30 à 20h30

# RÉGULATION À TIR DES CORVIDÉS

## PROGRAMME

- Reconnaissance des espèces concernées ;
- Périodes et modalités d'intervention ;
- Matériels et moyens autorisés ;
- Conseils et démonstrations (vidéos).